

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaine du 7 au 14 décembre 2017

Tunisie

- *Visite du Président tunisien, M. Caïd Essebsi, à Paris dans le cadre du « One Planet Summit »*
- *Les services du FMI achèvent les consultations préalables à l'achèvement de la deuxième revue*
- *Adoption de la Loi de finances 2018 par l'Assemblée des Représentants du Peuple*
- *Signature d'un mémorandum d'accord actant la fin des négociations concernant l'Open-Sky*
- *Le déficit de la balance alimentaire a augmenté de près de 40% sur onze mois*
- *Lancement d'un projet d'installation et d'exploitation du réseau de télécommunications*

Libye

- *L'Audit bureau sanctionne plusieurs entreprises suite à des cas de fausses importations*
- *L'UE adopte un programme de 11 M€ visant à soutenir l'accès aux services de santé*
- *Siemens signe un contrat pour la construction de deux centrales électriques*

TUNISIE

- *Visite du Président tunisien, M. Caïd Essebsi, à Paris dans le cadre du « One Planet Summit »*

Le Président de la République tunisienne, M. Béji Caïd Essebsi, s'est rendu à Paris du 10 au 13 décembre 2017, dans le cadre du sommet sur le climat « One Planet Summit ». Il s'est entretenu avec le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, au cours d'un déjeuner qui s'est achevé par une déclaration conjointe. M. Macron a notamment annoncé la signature prochaine d'un accord-cadre en matière de lutte contre le terrorisme et l'intensification de la coopération économique entre les deux pays. Il a également déclaré qu'il effectuerait une visite d'Etat en Tunisie, à l'invitation du président Caïd Essebsi, les 1^{er} et 2 Février 2018. Par ailleurs, M. Caïd Essebsi a signé, en marge du sommet international sur le climat, qui se tenait à Paris le 12 décembre, un accord de 2 M€ un projet visant à soutenir la Tunisie dans son adaptation au changement climatique mis en œuvre par l'Agence Française de développement (AFD).

- *Les services du FMI achèvent les consultations préalables à l'achèvement de la deuxième revue*

Une mission des services du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné à Tunis du 30 novembre au 13 décembre. L'objectif de cette mission était de mener les consultations habituelles au titre de l'Article IV, mais surtout de conclure la seconde revue du programme du Fonds permettant un passage en conseil d'administration et un troisième décaissement pour un montant de 320 M\$, au titre du Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) approuvé en mai 2016. Suite à la mission, les services du FMI ont constaté la reprise de la croissance économique (environ 2% en 2017), mais dans le même temps une augmentation significative des vulnérabilités macroéconomiques : augmentation du déficit du compte courant, augmentation de la dette publique, diminution des réserves de change – voir le [communiqué de presse](#) pour plus détails. Au terme de la mission, le gouvernement tunisien et l'équipe du FMI sont parvenus à un accord qui conditionne le décaissement de la tranche prévue à la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes à court terme.

- *Adoption de la Loi de finances 2018 par l'Assemblée des Représentants du Peuple*

La Loi de Finances 2018 (LF 2018) a été adoptée par l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) le samedi 9 décembre 2017 avec 134 voix pour, 21 contres et 12 abstentions. Le texte adopté est très proche du projet de LF proposé par le gouvernement. Parmi les amendements significatifs apportés, on retiendra : l'augmentation du taux d'impôt sur les sociétés, qui passera de 25% à 35% pour certaines entreprises du secteur de la distribution ; le gel pour deux ans de certaines dispositions de l'accord commercial préférentiel conclu entre la Turquie et la Tunisie qui se traduira par une augmentation des droits de douane ; le maintien du régime fiscal forfaitaire alors que sa suppression était prévue à partir d'un seuil de chiffre d'affaires ; le maintien de l'exonération de TVA sur les achats immobiliers. Le texte voté confirme cependant les grands équilibres initiaux, notamment l'objectif de ramener le déficit public à 4,9% en 2018, contre 6,1% en 2017.

- *Signature d'un mémorandum d'accord actant la fin des négociations concernant l'Open-Sky*

L'Union européenne et la Tunisie ont signé lundi 11 novembre un mémorandum actant la fin des négociations relatives à l'accord sur les services aériens (*Open-sky*). La signature officielle de l'accord définitif devrait intervenir au cours du premier semestre 2018. Il sera applicable dès la signature à l'ensemble du pays, hormis l'aéroport Tunis Carthage qui bénéficiera d'une exemption pour une période de cinq ans. Cet accord améliorera l'accès au marché pour les compagnies aériennes, selon le [communiqué](#) de l'Union européenne, il permettra d'offrir aux passagers une meilleure connectivité, un choix plus large et des tarifs moins élevés. Au-delà de l'accès au marché, un cadre réglementaire commun sera établi dans les domaines de la sécurité et de la sûreté aérienne.

- *Le déficit de la balance alimentaire a augmenté de près de 40% sur onze mois*

Selon l'Institut national de la statistique (INS), le déficit de la balance alimentaire tunisienne a atteint 1,3 Mds TND (450 M€) au cours des 11 premiers mois de l'année 2017, contre 945 MTND (320 €) au cours de la même période en 2016, soit une augmentation de 38%. Le déficit a été tiré par l'augmentation significative des importations de produits alimentaires (+22%), portée par un accroissement des achats en volume (+5%), par l'augmentation des prix des produits sur les marchés internationaux, ainsi que par la dépréciation du dinar. Les exportations de produits alimentaires n'ont quant à elles augmenté que de 14%. Le déficit de la balance alimentaire représente, sur la période, près de 10% du déficit de la balance commerciale globale de la Tunisie.

- *Lancement d'un projet d'installation et d'exploitation du réseau de télécommunications*

Une convention a été signée le 11 décembre entre le Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique et la société *Level 4* pour l'installation et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications. La société *Level 4* a été créée récemment dans le cadre d'un partenariat entre le secteur public (l'Agence Tunisienne de l'Internet – ATI) et privé afin d'assurer une meilleure couverture du territoire, fournir des services de très haut débit et permettre une baisse des coûts pour les opérateurs télécoms et les fournisseurs de services internet. Selon le [communiqué](#) de l'ATI, l'entreprise *Level 4* devrait investir 54 MTND (18 M€) pour la première phase du projet visant à moderniser les infrastructures existantes.

LIBYE

- *L'Audit bureau sanctionne plusieurs entreprises suite à des cas de fausses importations*

Selon l'*Audit Bureau*, les cas de fraudes aux lettres de crédits continuent dans le pays. Suite à la découverte en novembre 2017 de plus d'une quarantaine de conteneurs vides dans le port de Benghazi, pour un montant de 8 MUSD, il a décidé de geler le compte bancaire de plusieurs sociétés (*Libyan Al-Dawahi company for Food Imports, Wadi Al-Hai for Construction and Real Estate Investment, Basmat Al-Amal for Food Imports*) et hommes d'affaires libyens, ainsi que de leur retirer leur licence commerciale. Ces entreprises sont accusées de s'être fait octroyer illégalement des lettres de crédit pour des montants largement surévalués par rapport à la valeur des marchandises importées, dans le but de convertir des dinars libyens en devises étrangères au taux de change officiel.

- *L'UE adopte un programme de 11 M€ visant à soutenir l'accès aux services de santé*

La Commission européenne a adopté le mardi 12 décembre un nouveau programme visant à améliorer les conditions d'accès des libyens aux services de santé, pour un montant de 11 M€. Le programme cible notamment l'accès aux soins pour les nouveaux nés et le traitement des maladies mentales. Il propose également une stratégie nationale de formation aux soins élémentaires. Cet accord vient compléter les programmes déjà engagés par l'Union européenne en Libye, qui s'élèvent en tout à près de 120 M€, dans six secteurs identifiés : société civile, gouvernance, éducation, migration, transition politique et sécurité.

- *Siemens signe un contrat pour la construction de deux centrales électriques*

Le groupe industriel allemand Siemens, dont le parc de centrales électriques en Libye assure environ un tiers de la production du pays, a signé jeudi 7 novembre un accord avec la *General Electricity Company of Libya* (GECOL) portant sur la construction de deux nouvelles centrales électriques dans le pays, pour un montant total de 700 M€. Les deux centrales seront situées à Tripoli et à Misrata, et permettront d'accroître la puissance de production installée dans le pays de 1,3 gigawatt. Siemens sera également l'opérateur de ces deux centrales.